



# PROJET D'AMENDEMENT ISO 7010:2011/DAM 144

ISO/TC 145/SC 2

Secrétariat: DIN

Début de vote  
2012-06-25

Vote clos le  
2012-11-25

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés —

### AMENDEMENT 144: Signal de sécurité E052: Radiobalise de localisation des sinistres

*Graphical symbols — Safety colours and safety signs — Registered safety signs —  
AMENDMENT 144: Safety sign E052: Emergency position indicating radio beacon*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ICS 01.080.10; 01.080.20

[ISO 7010:2011/DAMd 144](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7eae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>

**Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.**

**To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.**

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITE COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7010:2011/DAmD 144](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>

### **Notice de droit d'auteur**

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 144 à l'ISO 7010:2011 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques*, sous-comité SC 2, *Identification de sécurité, signaux, formes, symboles et couleurs*.

ISO 7010:2011/DAmD 144

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7010:2011/DAmD 144](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7eae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7eae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>

## **Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés — Amendement 144 : Signal de sécurité E052 : Radiobalise de localisation des sinistres**

**IMPORTANT** — Les couleurs représentées dans le fichier électronique de la présente Norme internationale ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression. Bien que les copies de la présente Norme internationale imprimées par l'ISO aient été produites pour correspondre (avec une tolérance acceptable jugée à l'œil nu) aux exigences de l'ISO 3864-4, l'intention n'est pas d'utiliser ces copies imprimées à des fins de comparaison de couleurs. À la place, consulter l'ISO 3864-4 qui fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

*Ajouter le signal de sécurité E052 dans le résumé alphabétique du Tableau 1 et dans la catégorie E des Tableaux 2 et 3 comme suit :*

**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7010:2011/DAmD 144](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>

Signal de sécurité E052 : Radiobalise de localisation des sinistres

	<p><b>N° de référence</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ISO 7010-E052</b></p>
	<p><b>Référent</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Radiobalise de localisation des sinistres</b></p>
	<p><b>Fonction</b></p> <p>Indiquer l'emplacement d'une radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB)</p>
	<p><b>Contenu graphique</b></p> <p>Radiobalise avec antenne à trois branches, trois lignes courbes de chaque côté</p>
<p><b>Risque</b></p> <p>Ne pas pouvoir localiser une radiobalise EPIRB</p> <p><b>Comportement destiné à être induit par la compréhension de la signification du signal de sécurité</b></p> <p>Faire connaître à l'équipage l'emplacement d'une radiobalise EPIRB</p> <p><b>Référents connexes</b></p> <p>---</p> <p><b>Informations complémentaires</b></p> <p>Aucune donnée d'essai conforme à l'ISO 9186-1:2007 n'est disponible. En conséquence, un signal supplémentaire doit être utilisé pour améliorer la compréhension sauf si le signal de sécurité est accompagné de manuels, d'instructions ou de formation.</p>	

iTech STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 7010:2011-DAM 144

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7cae8c2e-0fc3-420f-968e-f738c6188c66/iso-7010-2011-damd-144>